



TABLE DES **MATIÈRES**

| | |
|---|----|
| Conseil d'administration | 2 |
| Gouvernance et gestion | 3 |
| Siège social de la SDN | 4 |
| Création d'emplois | 5 |
| Des investissements qui font la différence | 6 |
| Division des ventes | 7 |
| Sommaire opérationnel des filiales | 9 |
| Rapport sur les marchés, l'approvisionnement et la location-bail | 14 |
| États financiers consolidés | 15 |

Cher Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2018-2019 de la Société de développement du Nunavut (SDN). L'année qui vient de s'achever a été très occupée. Nos investissements et notre soutien aux entreprises, projets et entreprises partenaires du Nunavut nous aident à atteindre les objectifs clés de la Société, notamment la création d'opportunités générant des revenus pour les Nunavummiut, la croissance des affaires et la diversification de nos économies locales.

Notre entreprise partenaire, Kitikmeot Foods Ltd, basée à Cambridge Bay, a de nouveau mené à bien une récolte d'ombles et son partenariat avec la société américaine Clean Fish Inc s'est poursuivi afin de s'épanouir avec des milliers de livres d'ombles chevaliers frais qui se dirigent des rivières reculées de Kitikmeot vers les restaurants des États-Unis. De même avec notre entreprise partenaire dans laquelle nous avons investi, Arctic Fisheries Alliance Inc. L'Arctic Fishery Alliance Inc. appartient à des HTO locales à Grise Fiord, à Resolute Bay, à Arctic Bay et à Qikiqtarjuaq. Leur participation à la pêche hauturière au turbot au Nunavut produit chaque année des millions de livres de turbot destinées à des marchés comme la Corée et le Japon. Bien que Kitikmeot Foods et l'Arctic Fishery Alliance exploitent leurs pêcheries à des échelles très différentes, les opportunités de revenus et la diversification économique que ces activités apportent à nos économies locales et territoriales revêtent une importance capitale.

Un autre exemple est celui de notre entreprise partenaire Taluq Designs Ltd, à Taloyoak. La SDN, travaillant en étroite collaboration avec Taluq Designs, le ministère du Développement économique et des Transports et le ministère des Services à la famille, a organisé un atelier de deux mois animé par des couturières locales qui ont enseigné les rudiments de la couture et de la production à huit jeunes filles. Qu'il s'agisse de pantoufles, de mitaines, d'animaux en feutre et en laine (packing animals) ou d'autres créations, l'atelier a été un succès retentissant, générant à la fois une formation et des opportunités de revenus pour les participants, ainsi qu'une nouvelle source d'approvisionnement que Taluq Designs pourra vendre dans le nord.

L'entreprise partenaire Tukumaaq Inc de Clyde River continue d'innover à différents niveaux. Reconnaissant un besoin dans sa communauté, cette entreprise locale possède et exploite l'hôtel Naujaaraaluit, qui offre un hébergement aux visiteurs de cette communauté bien animée de l'île de Baffin. En plus de fournir une source



importante d'emplois locaux, le projet a permis de favoriser un élément important de la diversification économique locale et de la croissance des entreprises privées dans la communauté.

De même avec le Centre Jessie Oonark à Baker Lake. En plus de fournir des locaux commerciaux aux agences et associations locales et de fournir un espace à une artiste, Martha Noah, pour créer ses bijoux, l'entreprise exploite également une boutique de souvenirs réputée qui propose des objets d'art et d'artisanat uniques produits par des artisans locaux, ainsi que des œuvres d'art provenant de partout au Nunavut. Le Centre Jessie Oonark entretient des relations de travail fructueuses avec les mines Agnico Eagle, qui les ont souvent invités à la mine Meadowbank pour y installer un atelier et vendre leurs produits du Nunavut directement sur le site. En plus de fournir des revenus locaux et des opportunités d'emploi, cette entreprise apporte un élément de diversification locale.

J'aimerais exprimer mes remerciements au personnel de la Société et à mes collègues du conseil d'administration. Je crois que nous pouvons compter sur une équipe solide. Notre conseil s'est réuni trois fois l'an dernier à Igloolik, à Rankin Inlet et une fois par téléconférence, tandis que le comité exécutif s'est réuni deux fois avec les vérificateurs de la Société afin d'examiner à la fois la planification de l'audit et les résultats de l'audit annuel avant de présenter les états financiers au conseil d'administration pour approbation. En terminant, j'aimerais souligner notre solide partenariat de travail avec des collègues de la Société de crédit commercial du Nunavut et du ministère du Développement économique et des Transports. J'encourage la collaboration et les communications fréquentes, car je crois que cela profite à tous. Enfin, je voudrais vous remercier, Monsieur le Ministre, pour votre soutien constant dans mon rôle de président de la SDN.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Donald Havioyak'.

Donald Havioyak
Chairperson

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le ministre responsable de la Société de développement du Nunavut est l'honorable David Akeegok.

Les membres du conseil d'administration de la SDN sont nommés pour un mandat de trois ans par le gouvernement du Nunavut, et représentent bien la population diversifiée du Nunavut.

Le conseil d'administration de la SDN s'est réuni trois fois en 2017-2018; deux fois en personne et une fois par vidéoconférence.

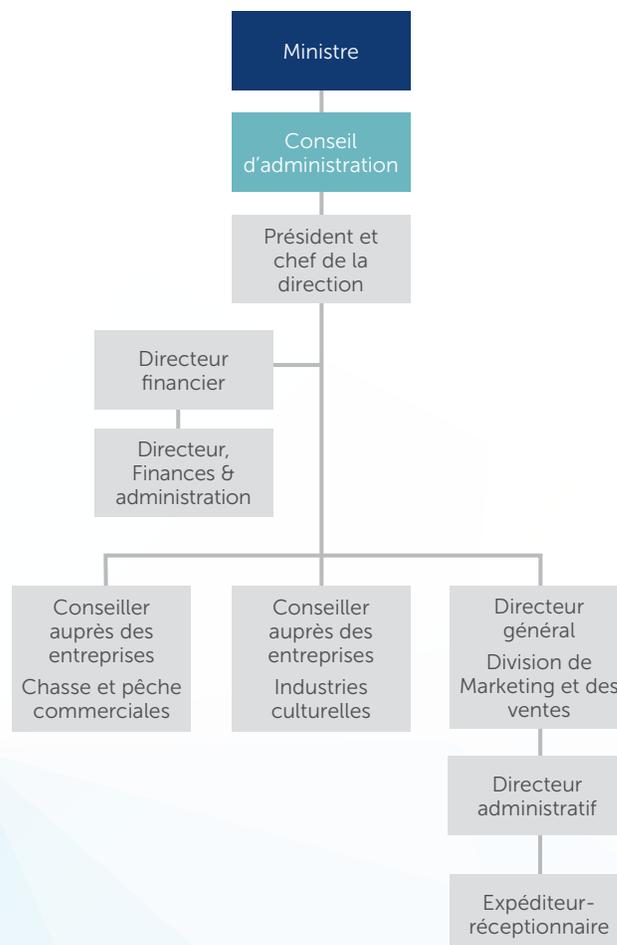
L'article 20 de la Loi constitue les trois comités suivants :

- le comité des investissements
- le comité de vérification
- le comité du personnel

Le conseil d'administration de la SDN a choisi de créer un comité exécutif unique, composé du président M. Donald Havioyak, du vice-président M. Zacharias Kunuk et du secrétaire M. Sakiasie Sowdloopik pour assurer les responsabilités des trois comités décrits dans la Loi. Afin de s'acquitter de ses responsabilités et de faire des recommandations au conseil d'administration, le comité exécutif devait se rencontrer trois fois au cours de l'exercice qui vient de se terminer.

Composition du conseil d'administration de la SDN en 2018-2019 :

| | POSTE | COMMUNITÉ | DÉBUT DU MANDAT | FIN DU MANDAT |
|---------------------|----------------|-------------|------------------|------------------|
| Donald Havioyak | Président | Kugluktuk | 09 mars 2018 | 08 mars 2021 |
| Zacharius Kunuk | Administrateur | Igloodik | 09 mars 2018 | 08 mars 2021 |
| Sakiasie Sowdloopik | Administrateur | Pangnirtung | 02 mars 2018 | 08 mars 2021 |
| Kolola Pitsiulak | Administrateur | Kimmirut | 09 mars 2018 | 08 mars 2021 |
| Remi Krikort | Administrateur | Kugarruk | 01 décembre 2016 | 30 novembre 2019 |
| Helen Kaloon | Administrateur | Gjoa Haven | 01 décembre 2016 | 30 novembre 2019 |
| Dudley Maseko | Administrateur | Iqaluit | 09 mars 2018 | 08 mars 2021 |
| Jonas Arreak | Administrateur | Pond Inlet | 09 mars 2018 | 08 mars 2021 |



GOVERNANCE ET GESTION

La Société de développement du Nunavut (ci-après la Société ou la SDN) est une société territoriale appartenant au gouvernement du Nunavut, mentionnée dans l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP). Son fonctionnement est conforme à la Partie IX de la LGFP, à la Loi sur la Société de développement du Nunavut (la Loi) et à la Loi sur les sociétés par actions du Nunavut. La Loi énonce les paramètres qui encadrent les activités de la Société.

NOTRE MANDAT (EN VERTU DE LA LOI)

La Société a pour mandat de créer et de constituer des compagnies ou des sociétés par actions, d'exercer leurs activités commerciales et de développer, créer, exploiter, gérer et exercer les activités commerciales des projets, directement ou indirectement, à l'intérieur de la Société afin de :

- créer des emplois et des sources de revenus pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités;
- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut; et,
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques.

D'investir dans des entreprises commerciales afin de :

- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut; et,
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques.

De promouvoir les objectifs économiques du gouvernement du Nunavut.

NOTRE VISION

Nous sommes responsables et transparents; nous croyons que l'emploi et les possibilités d'activités rémunératrices ont une incidence favorable sur la qualité de vie et mènent à des collectivités plus saines. La création et le maintien d'emplois feront l'objet de mesures et constitueront des indicateurs clés de notre succès.

NOTRE MISSION

Au moyen d'investissements responsables dans des secteurs économiques ciblés du Nunavut comme les pêches, les industries culturelles et le tourisme, nous cherchons à créer des emplois et des sources de revenus, à stimuler la croissance des activités commerciales et à promouvoir la diversification et la stabilité économiques, en portant une attention particulière aux petites collectivités du Nunavut.



SIÈGE SOCIAL DE LA SDN

| RÉCAPITULATIF ANNUEL | 2019 | 2018 |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Revenus | 1,66 million \$ | 1,65 million \$ |
| Dépenses | 1,45 million \$ | 1,47 million \$ |
| Excédent | 206 000 \$ | 180 000 \$ |
| Emplois créés ou maintenus | 5,50 | 5,00 |
| Financement de base - Opérations * | 1,45 million \$ | 1,45 million \$ |
| Financement de base - Capital * | 4 000 \$ | 39 800 \$ |

*(Financement de base inclus dans les revenus)

Président et chef de la direction
Darrin Nichol

Directeur financier
Balaji Ramamani CF, CMA (US)

Directrice, Finances et administration
Bernadette Tutanuak

Conseiller auprès des entreprises (Industries culturelles)
Goretti Kakuktinniq

Conseiller auprès des entreprises (Chasse et pêche commerciales)
Kyle Tattuinee

LE PLUS GRAND PETIT MAGASIN DU NUNAVUT

Sandra Nuviyak et Brenda Tagalik sont constamment occupées à s'assurer de garder Ivalu bien approvisionné.

Ce n'est pas un travail facile, compte tenu du fait que vous aurez du mal à trouver un inventaire plus diversifié en produits sur le thème des Inuits et du Nord peu importe où sur le territoire.

La devanture de taille modeste de Rankin Inlet regorge de bijoux, de sculptures, de produits cousus et fabriqués au Nunavut et d'un catalogue sans cesse grandissant de livres d'éditeurs du Nord comme Inhabit Media.

L'entreprise s'efforce de présenter des produits de tous les coins du Nunavut et d'ailleurs, ce qui en fait le lieu idéal pour trouver de nouvelles créations d'artistes émergents, comme les vêtements et les bijoux en perles de Kyak Boutique. Ivalu fournit également d'autres détaillants du Nunavut et du Nord qui cherchent à améliorer leurs gammes rentables de produits de l'Arctique.

Ivalu accepte les commandes en ligne (ivalu.ca) et apprécie également les occasions de vente en gros avec d'autres détaillants du Nunavut et du Nord.



CRÉATION D'EMPLOIS

Les emplois suivants au Nunavut ont été créés ou maintenus au cours de l'exercice 2018-2019. Ces résultats sont conformes aux lignes directrices de la Société en matière d'investissement et de désinvestissement, qui donnent les définitions suivantes :

- Un emploi direct correspond à 50 semaines d'emploi par année ou 1 500 heures de travail durant l'année
- Un emploi traditionnel direct correspond à un salaire annuel de 37 997 \$ versé directement aux travailleurs, qu'ils soient artistes, pêcheurs, chasseurs ou couturières
- Un emploi indirect correspond à un salaire annuel de 37 997 \$ versé par une autre organisation dans le cadre d'un programme ou d'un service de la SDN

| INVESTISSEMENTS | EMPLOIS DIRECTS | EMPLOIS TRADITIONNELS DIRECTS | EMPLOIS INDIRECTS | TOTAL 2019 | TOTAL 2018 |
|---|-----------------|-------------------------------|-------------------|---------------|---------------|
| Filiales | | | | | |
| Kivalliq Arctic Foods Ltd. | 7,82 | 4,12 | - | 11,94 | 13,69 |
| Kitikmeot Foods Ltd. | 6,41 | 2,94 | - | 9,35 | 9,40 |
| Ivalu Ltd. | 1,37 | 5,90 | - | 7,27 | 7,28 |
| Jessie Oonark Ltd. | 4,45 | 1,31 | - | 5,76 | 5,07 |
| Kiluk Ltd. | 3,56 | 0,67 | - | 4,23 | 4,63 |
| Taluq Designs Ltd. | 1,56 | 1,05 | - | 2,61 | 2,80 |
| Uqurmiut Arts & Crafts Ltd. | 8,65 | 6,43 | - | 15,08 | 15,33 |
| Investissements en capital de risque | | | | | |
| Arctic Fishery Alliance Ltd. | - | - | 30,26 | 30,26 | 21,32 |
| Arctic UAV Inc. | - | - | 2,91 | 2,91 | - |
| Sudliq Developments Ltd. | - | - | 13,72 | 13,72 | 18,16 |
| Tukumaaq Suites Inc. | - | - | 3,74 | 3,74 | 4,20 |
| Nunavet Animal Hospital Inc. | - | - | 4,26 | 4,26 | 4,55 |
| CHOU Consulting & Dev Inc. | - | - | 2,51 | 2,51 | - |
| Projets | | | | | |
| WAG @ Forks | - | - | 4,21 | 4,21 | 6,13 |
| Nunavut Qiviut Inc | - | - | 0,47 | 0,47 | 0,10 |
| Ikalukpik Fish Plant | - | - | 0,76 | 0,76 | 0,81 |
| Sous-total | 33,82 | 22,42 | 62,84 | 119,08 | 113,47 |
| Société de développement du Nunavut | 5,50 | 15,00 | - | 20,50 | 26,84 |
| Total | 39,32 | 37,42 | 62,84 | 139,58 | 140,31 |

DES INVESTISSEMENTS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

La SDN investit des fonds propres (actions) dans les entreprises du Nunavut qui démontrent un grand potentiel de création d'emplois et de revenus pour les Nunavummiut. Nos investissements visent à stimuler la croissance des entreprises et à promouvoir la diversification économique, particulièrement dans les petites collectivités du Nunavut.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE RISQUE

| | |
|---|-------------------|
| Arctic Fisheries Alliance LP. Qikiqtarjuaq, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote | 250 000 \$ |
| Sudliq Developments Ltd. Coral Harbour, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote | 375 000 \$ |
| Tukumaaq Suites Inc. Clyde River, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote | 400 000 \$ |
| NunaVet Animal Hospital Inc. Iqaluit, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote | 126 500 \$ |
| CHOU Consulting and Development Inc. Cambridge Bay, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote | 125 000 \$ |
| Arctic UAV Inc. Iqaluit, Nunavut Actions privilégiées, sans droit de vote | 300 000 \$ |



COUDRE ENSEMBLE LES GÉNÉRATIONS

Ne soyez pas surpris de voir plus de mitaines, de pantoufles et de cache-théières provenant de Taloyoak bientôt.

En novembre 2018, Taluq Designs Ltd., un studio de couture basé à Taloyoak, a organisé un atelier de couture de huit semaines à l'intention des femmes de la communauté. Les participantes à l'atelier ont appris à créer bon nombre des pièces essentielles produites par Taluq Designs, comme le célèbre ourson amauti rouge, qui est devenu familier à tous les amateurs d'artisanat inuit.

Maudie Ikittliq, une couturière accomplie de Taloyoak, a dirigé cet atelier très fréquenté. Elle espère que l'atelier encouragera une nouvelle génération de femmes de la communauté de Kitikmeot à commencer à coudre, à la fois pour renforcer la capacité de production de Taluq et pour leur permettre également de générer de nouvelles opportunités de revenus. Ikittliq a fait remarquer qu'il était difficile de trouver des personnes sur place pour aider Taluq Designs à coudre ses œuvres. Ce n'est plus comme avant. Tout le monde est si occupé de nos jours, a-t-elle expliqué.

Mona Igutsaq, directrice générale de Taluq Designs, a dirigé le lancement de l'atelier avec l'appui du ministère du Développement économique et des Transports à Kugluktuk, de l'association inuite de Kitikmeot à Cambridge Bay et de la Société de développement du Nunavut à Rankin Inlet.



SDN DIVISION DES VENTES

La division des ventes et le point de vente au détail de la Société de développement du Nunavut située à Toronto se concentrent sur le marketing, la distribution et la vente de nos œuvres d'art et produits artisanaux du Nunavut, et ce, au pays ainsi que partout dans le monde. Ivalu Ltd, situé à Rankin Inlet, se concentre sur le marché du nord et du Nunavut.

La division des ventes fait la promotion de sculptures du Nunavut ainsi que plusieurs autres objets d'art uniques dans les galeries d'art au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. L'emplacement pratique de la boutique, près de l'aéroport international Pearson, facilite les ventes aux marchands d'arts et aux représentants de galeries qui proviennent de l'extérieur de la ville ou du pays. Les clients visitent la salle d'exposition tout au long de l'année et viennent de partout au Canada, ainsi que de villes internationales comme Paris ou Berne.

En travaillant avec les entreprises partenaires Kiluk Ltd, Taluq Ltd, Jessie Oonark Ltd, et Uqqurmiut Arts and Crafts Ltd, nous aidons à diversifier et à assurer la qualité des produits du Nunavut populaires chez les détaillants et auprès de leurs clients. La division des ventes s'assure que les œuvres d'art et l'artisanat produits localement au Nunavut sont distribués et mis en valeur partout sur le territoire, au Canada et dans le monde, grâce à nos galeries et revendeurs partenaires.

L'équipe de vente de la SDN est aussi reconnue pour ses connaissances et son expertise sur l'industrie de l'art et de l'artisanat au Nunavut. Cette équipe est d'ailleurs reconnue pour son niveau exceptionnel de service à la clientèle.



| RÉCAPITULATIF ANNUEL | 2019 | 2018 |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| Revenus | 1,13 million \$ | 1,21 million \$ |
| Dépenses | 1,15 million \$ | 1,13 million \$ |
| Excédent annuel (Déficit) | (14 000) \$ | 79 800 \$ |
| Emplois créés ou maintenus | 15,00 | 21,84 |
| Financement de base - Opérations* | 200 000 \$ | 200 000 \$ |
| Financement de base - Capital* | 13 800 \$ | - |

*(Financement de base inclus dans les revenus)

Directrice générale
Yusan Ha

Directrice de bureau
Teresa Silva

Expéditeur-réceptionnaire
Jhon Diaz



UN MARCHÉ SOUTERRAIN

Ce n'est pas tous les jours qu'un travailleur d'une mine éloignée peut terminer son quart de travail de 12 heures en conduisant un camion de transport, se nettoyer, puis parcourir physiquement un large éventail d'œuvres d'art de classe mondiale.

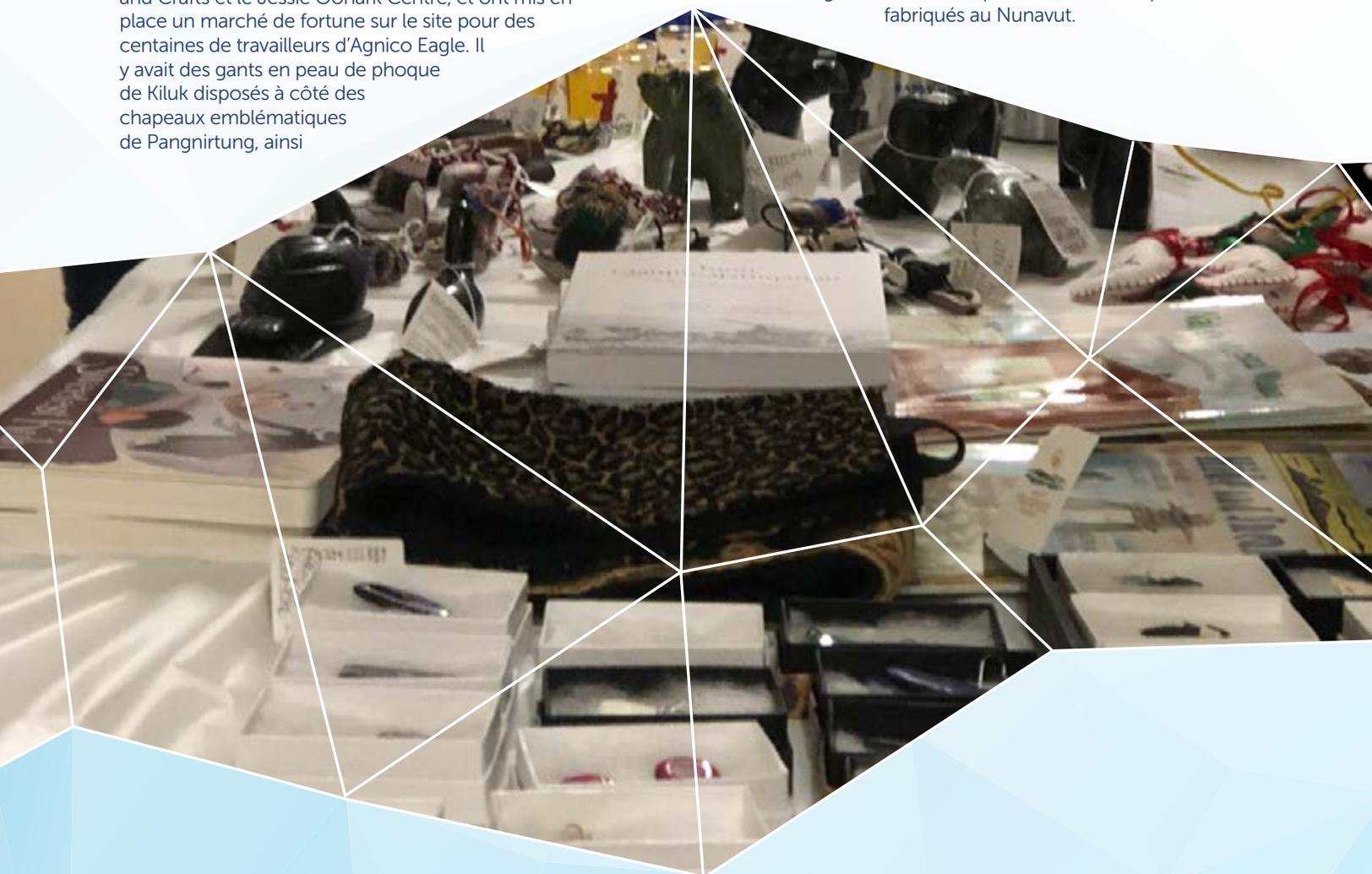
Vraiment, c'est difficile d'imaginer qu'il soit possible de compléter vos achats de Noël en travaillant au camp, mais la Société de développement du Nunavut (SDN) a fourni cette opportunité l'an dernier aux employés des mines d'or Meliadine et Meadowbank d'Agnico Eagle situées dans la région de Kivalliq.

Juste à temps pour Noël, la SDN a rassemblé une sélection d'œuvres d'art et d'artisanat fabriqués au Nunavut par ses filiales, Ivalu Ltd., Taluq Designs, le Uqurmiut Centre for Arts and Crafts et le Jessie Oonark Centre, et ont mis en place un marché de fortune sur le site pour des centaines de travailleurs d'Agnico Eagle. Il y avait des gants en peau de phoque de Kiluk disposés à côté des chapeaux emblématiques de Pangnirtung, ainsi

que des bijoux, des gravures et des sculptures de pierre de savon réalisées par des artistes vivant sur notre territoire.

Les ventes ont été organisées à la demande d'Agnico Eagle afin de donner à ses nombreux employés des régions du sud qui font des allées et venues en avion une occasion de témoigner du savoir-faire des artistes du Nunavut. Le marché a donné à ces travailleurs la possibilité d'acheter des cadeaux à des amis et leur famille, pour donner à leurs proches un aperçu de leur lieu de travail. De même, les marchés ont donné aux Nunavummiut employés par Agnico Eagle l'occasion d'acheter des fourrures ou des vêtements spécifiques à une région qui n'étaient pas disponibles dans leur ville d'origine.

La SDN coordonne ces marchés depuis deux ans maintenant dans les mines d'Agnico Eagle au Nunavut. Non seulement ces événements génèrent des milliers de dollars en ventes à chaque visite, mais ils sont également une vitrine pour le grand nombre de produits de haute qualité fabriqués au Nunavut.



SOMMAIRE OPÉRATIONNEL DES FILIALES



SOMMAIRE OPÉRATIONNEL DES FILIALES

Ivalu Ltd.

| | 2019 | 2018 |
|--|------------|--------------|
| Total des revenus | 735 000 \$ | \$753 800 \$ |
| Total des dépenses | 650 300 \$ | 661 500 \$ |
| Excédent annuel | 84 700 \$ | 92 300 \$ |
| Emplois créés ou maintenus | 7,27 | 7,28 |
| Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN* | 3 500 \$ | 4 000 \$ |

*(Les contributions au titre du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.)

Jessie Oonark Ltd.

| | 2019 | 2018 |
|---|------------|------------|
| Total des revenus | 434 300 \$ | 416 700 \$ |
| Total des dépenses | 437 400 \$ | 367 000 \$ |
| Excédent / Déficit annuel | (3 100) \$ | 49 700 \$ |
| Emplois créés ou maintenus | 5,76 | 5,07 |
| Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN* | 165 000 \$ | 165 000 \$ |
| Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN * | 24 500 \$ | 26 700 \$ |

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.)

Kiluk Ltd.

| | 2019 | 2018 |
|--|------------|------------|
| Total des revenus | 412 300 \$ | 396 200 \$ |
| Total des dépenses | 414 300 \$ | 371 500 \$ |
| Excédent / Déficit annuel | (2 000) \$ | 24 700 \$ |
| Emplois créés ou maintenus | 4,23 | 4,63 |
| Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN* | 140 000 \$ | 140 000 \$ |
| Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN* | 13 000 \$ | 1 700 \$ |

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.)

Directrice générale
Sandra Nuviyak

Conseil d'administration
Goretti Kakuktinniq
Brian Zawadski
Chris Rudd



Directeur général
David Ford

Conseil d'administration
Bernadette Tutanuak
Hugh Tulurialik
Sarah Arhniq
Nathan Annanuat
Elizabeth Aupaluktuq



Directrice générale
Sherlyn Price

Conseil d'administration
Hattie Alagalak
Eva Arnalukjuaq
Lena Arviyut
Goretti Kakuktinniq



Kitikmeot Foods Ltd.

| | 2019 | 2018 |
|--|-----------------|-----------------|
| Total des revenus | 1,10 million \$ | 1,05 million \$ |
| Total des dépenses | 1,04 million \$ | 0,86 million \$ |
| Excédent annuel | 60 000 \$ | 192 500 \$ |
| Emplois créés ou maintenus | 9,35 | 9,40 |
| Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN* | 330 000 \$ | 330 000 \$ |
| Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN* | 28 500 \$ | 16 400 \$ |

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.)

Kivalliq Arctic Foods Ltd.

| | 2019 | 2018 |
|--|-----------------|-----------------|
| Total des revenus | 1,17 million \$ | 0,98 million \$ |
| Total des dépenses | 1,04 million \$ | 0,86 million \$ |
| Excédent annuel | 130 000 \$ | 119 200 \$ |
| Emplois créés ou maintenus | 11,94 | 13,69 |
| Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN* | 260 000 \$ | 260 000 \$ |
| Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN* | 14 000 \$ | 49 800 \$ |

*(Subsidy and Capital Fund contributions are included in revenues)

Papirug Fisheries Ltd.

| | 2019 | 2018 |
|--|------------|-------------|
| Total des revenus | 1 900 \$ | - |
| Total des dépenses | 11 800 \$ | 10 600 \$ |
| Déficit annuel | (9 900) \$ | (10 600) \$ |
| Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN* | 1 900 \$ | - |

*(Les contributions au titre du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.)

Directeur général
Stephane Lacasse

Conseil d'administration

Bill Lyall
Jim MacEachern
Wilf Wilcox
Brian Zawadski
Kyle Tattuinee
Jamie Maghagak



Directeur général
Scott Sadler

Conseil d'administration

Brian Zawadski
Chris Rudd
Kyle Tattuinee
Tommy Bruce



Conseil d'administration
Brian Zawadski



SOMMAIRE OPÉRATIONNEL DES FILIALES

Taluq Designs Ltd.

| | 2019 | 2018 |
|--|------------|------------|
| Total des revenus | 185 500 \$ | 149 300 \$ |
| Total des dépenses | 192 800 \$ | 150 800 \$ |
| Déficit annuel | (7 300) \$ | (1 500) \$ |
| Emplois créés ou maintenus | 2,61 | 2,80 |
| Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN* | 70 000 \$ | 70 000 \$ |

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention sont incluses dans les revenus.)

Directrice générale
Mona Igutsaq

Conseil d'administration
Goretti Kakuktinniq
Elizabeth Aiyout
Anayok Alookey
Ingmalluq Uttaq
Brian Zawadski
Gina Pizzo
Viola Neeveeachek



Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd.

| | 2019 | 2018 |
|--|------------|------------|
| Total des revenus | 899 200 \$ | 806 900 \$ |
| Total des dépenses | 849 100 \$ | 737 700 \$ |
| Excédent annuel | 50 100 \$ | 69 200 \$ |
| Emplois créés ou maintenus | 15,08 | 15,33 |
| Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN* | 238 000 \$ | 238 000 \$ |
| Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN* | - | 30 000 \$ |

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.)

Directrice générale
Elena Akpalialuk

Conseil d'administration
Jacopie Maniapik
Towkie Karpik
Geetee Maniapik
Manasie Noah
Brian Zawadski
Johneetee Nakashook
Jaco Newkingak
Jimmy Uniukshagak



UN MARCHÉ AFFAMÉ

Vous ne savez jamais avec quoi vous arrivera Scott Saddler.

Sa dernière création? La saucisse de bœuf musqué, qui est proposé en plusieurs saveurs, est très appréciée des particuliers et des établissements commerciaux du Nunavut.

M.Saddler, directeur général de Kivalliq Arctic Foods (KAF), est un résident de longue date du Nunavut qui possède une vaste expérience en production alimentaire et en transformation de la viande. À partir de ses installations de Rankin Inlet, le personnel de KAF fabrique un large assortiment de produits à base de caribou, de bœuf musqué et d'omble chevalier pour les clients du Nunavut, qu'il s'agisse d'une famille à Pond Inlet, d'une école à Arctic Bay ou d'une entreprise de restauration à Rankin Inlet. Ces produits comprennent des aliments traditionnels tels que le pipsi (omble chevalier séché traditionnellement) et le maktaaq, ainsi que des créations plus récentes, comme la saucisse de bœuf musqué de Saddler.

KAF s'efforce de répondre aux besoins alimentaires des Nunavummiut en s'associant avec des récolteurs locaux. M. Saddler et son équipe travaillent avec des chasseurs et des

pêcheurs inuits de partout au Kivalliq - et parfois d'autres régions du Nunavut - pour répondre à cette demande croissante.

KAF travaille également en étroite collaboration avec les communautés de Chesterfield Inlet et de Whale Cove, qui exploitent des installations de traitement du poisson et du maktaaq pendant les mois d'été, afin de fournir des produits à redistribuer à travers le Nunavut. En tant qu'entreprise basée au Nunavut, KAF est très consciente du délicat équilibre entre la récolte commerciale et la durabilité de la faune du Nunavut et opère en conséquence.

La sécurité alimentaire est également essentielle pour KAF, qui travaille aux côtés de spécialistes de l'industrie et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments à ses installations de transformation du poisson. KAF veille à ce que, quels que soient les produits créatifs de la cuisine du terroir imaginés par son directeur général, ils satisfassent aux normes de qualité des Nunavummiut friands de bonne nourriture.



RAPPORT SUR LES MARCHÉS, L'APPROVISIONNEMENT ET LA LOCATION-BAIL

Rapport sur les marchés de 2018-2019

| COLLECTIVITÉ | FOURNISSEUR | PROJET | MÉTHODE D'ATTRIBUTION | VALEUR EN 2018-19 | VALEUR EN 2017-18 | STATUS DE LA FIRME INUITE | STATUS DE L'ENTREPRISE DU NUNAVUT |
|--------------|-------------------------------------|--|-----------------------|-------------------|-------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| Rankin Inlet | Dean Food Safety Systems | Experts-conseils en salubrité des aliments | FU | 59 223 \$ | 59 775 \$ | - | - |
| Rankin Inlet | Gowling Lafleur Henderson | Conseiller juridique | DPP | 14 993 \$ | 16 517 \$ | - | - |
| Rankin Inlet | R&T Cleaning Enterprises | Services d'entretien | DPP | 12 862 \$ | 10 200 \$ | - | • |
| Iqaluit | Outcrop Nunavut | Communications | COC | 69 862 \$ | 59 240 \$ | - | • |
| Rankin Inlet | Lester Landau Chartered Accountants | Services de vérification | COC | 44 615 \$ | 48 467 \$ | - | • |
| Total | | | | 201 555 \$ | 194 199 \$ | | |

Rapport sur les activités de location à bail de 2018-2019

| COLLECTIVITÉ | FOURNISSEUR | PROJET | MÉTHODE D'ATTRIBUTION | DATE DE DÉBUT | DATE DE FIN | OPTIONS DE RENOUVELLEMENT | VALEUR EN 2018-19 | VALEUR EN 2017-18 | STATUT DE LA FIRME INUITE | STATUT DE L'ENTREPRISE DU NUNAVUT |
|--------------|--------------|---------------------------|-----------------------|---------------|-------------|---------------------------|-------------------|-------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| Mississauga | GWL Reality | Location d'entrepôt | FU | 2017-01-08 | 2022-07-31 | nil | 89 381 \$ | 84 230 \$ | - | - |
| Rankin Inlet | Xerox Canada | Location de photocopieuse | FU | 2012-03-14 | 2017-03-15 | nil | - | 425 \$ | - | - |
| Total | | | | | | | 89 381 \$ | 84 655 \$ | | |

DPP Demande de propositions publique

COC Convention d'offre à commandes

FU Fournisseur unique

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT AU **31 MARS 2019**



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA **SDN** TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|---------|
| Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers | 17 |
| Rapport de l'auditeur indépendant | 18 - 21 |
| État consolidé de la situation financière | 22 |
| État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé | 23 |
| État consolidé de la variation des actifs financiers nets | 24 |
| État consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice | 25 |
| Notes afférentes aux états financiers consolidés | 26 - 38 |
| Annexe A – Annexe consolidée des immobilisations corporelles | 39 |
| Annexe B – Annexe consolidée des ventes | 40 |
| Annexe C – Annexe consolidée des coûts des produits vendus | 41 |
| Annexe D – Annexe consolidée des frais de vente et d'administration | 42 |

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 et tous les renseignements contenus au présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société. Ils ont été passés en revue et approuvés par le Conseil d'administration. Les états financiers consolidés incluent certains montants, dont la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la valorisation des stocks, qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la direction.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel sont conformes au contenu des états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés, la direction maintient également des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que l'actif est bien protégé, que les dossiers adéquats sont maintenus et que la Société mène ses affaires conformément aux exigences des lois applicables. Ces contrôles et pratiques contribuent à la bonne marche des affaires, à la précision des registres comptables, à la préparation en temps opportun des renseignements financiers fiables et au respect des politiques de la Société et des obligations légales.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Le conseil exerce cette responsabilité par l'intermédiaire du comité exécutif composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Le comité exécutif rencontre la direction et les vérificateurs externes qui ont libre accès aux membres du comité.

Le vérificateur externe indépendant de la Société, soit le vérificateur général du Canada, est tenu par la loi de vérifier les opérations financières et les états financiers consolidés de la Société et de produire son rapport.



Darrin Nichol
Président



Balaji Ramamani, CF, CRMA, CMA (US)
Directeur financier

Rankin Inlet, Canada
23 juillet 2019



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre responsable de la Société de développement du Nunavut

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société du développement du Nunavut et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise

au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société de développement du Nunavut dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* et ses règlements ainsi que les règlements administratifs de la Société de développement du Nunavut.

À notre avis, les opérations de la Société de développement du Nunavut dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, nous déclarons qu'à

notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. En outre, à notre avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par la Société de développement du Nunavut et les états financiers consolidés sont conformes à ces livres.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Société de développement du Nunavut aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société de développement du Nunavut à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,



Michael B. Robichaud, CPA, CA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 23 juillet 2019

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la situation financière
au 31 mars

| | 2019 | | 2018 | |
|--|-------------------|-----------|-------------------|-----------|
| Actifs financiers | | | | |
| Espèces et quasi-espèces (note 3) | 6 766 856 | \$ | 5 679 227 | \$ |
| Débiteurs (note 4) | 885 567 | | 808 620 | |
| Stocks destinés à la revente (note 5(a)) | 2 642 511 | | 2 548 845 | |
| Placements de portefeuille (note 6) | 1 576 500 | | 1 651 500 | |
| Total des actifs financiers | 11 871 434 | \$ | 10 688 192 | \$ |
| Passifs | | | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 7) | 634 666 | \$ | 567 800 | \$ |
| Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 8) | 229 672 | | 197 760 | |
| Total des passifs | 864 338 | \$ | 765 560 | \$ |
| Actifs financiers nets | 11 007 096 | \$ | 9 922 632 | \$ |
| Actifs non financiers | | | | |
| Immobilisations corporelles (annexe A) | 986 067 | \$ | 1 033 815 | \$ |
| Stocks destinés à l'utilisation (note 5(b)) | 952 870 | | 1 082 534 | |
| Charges payées d'avance | 27 005 | | 23 427 | |
| Total des actifs non financiers | 1 965 942 | \$ | 2 139 776 | \$ |
| Excédent accumulé | 12 973 038 | \$ | 12 062 408 | \$ |

Obligations contractuelles (note 11)
Droits contractuels (note 12)

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil d'administration



Donald Haviyak
Président du conseil d'administration

Société de développement du Nunavut
 État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé
 pour l'exercice clos le 31 mars

| | Budget 2019 | Résultats réels 2019 | Résul- tats réels 2018 |
|---|----------------------|-------------------------|---------------------------------|
| Revenus | | | |
| Ventes (annexe B) | 3 156 800 \$ | 3 728 916 \$ | 3 379 181 \$ |
| Intérêts et autres revenus | 220 000 | 344 565 | 279 630 |
| Dividendes privilégiés sur les investissements en capitalrisque | 102 090 | 103 663 | 93 086 |
| Total des revenus | 3 478 890 \$ | 4 177 144 \$ | 3 751 897 \$ |
| Dépenses | | | |
| Coût des produits vendus (annexe C) | 3 005 950 \$ | 3 634 303 \$ | 3 172 465 \$ |
| Frais de vente et d'administration (annexe D) | 3 189 090 | 3 228 714 | 2 932 605 |
| Total des dépenses | 6 195 040 \$ | 6 863 017 \$ | 6 105 070 \$ |
| Déficit avant les contributions du gouvernement | (2 716 150) | (2 685 873) | (2 353 173) |
| Contributions gouvernementales (note 9) | 3 516 000 \$ | 3 596 503 \$ | 3 527 747 \$ |
| Surplus for the year | 799 850 | 910 630 | 1 174 574 |
| Excédent accumulé, début de l'exercice | 12 062 408 | 12 062 408 | 10 887 834 |
| Excédent accumulé, fin de l'exercice | 12 862 258 \$ | 12 973 038 \$ | 12 062 408 \$ |

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
 État consolidé de la variation des actifs financiers nets
 pour l'exercice clos le 31 mars

| | Budget 2019 | Résultats réels 2019 | Résultats réels 2018 |
|--|----------------|-------------------------|----------------------------|
| Excédent pour l'exercice | 799 850 \$ | 910 630 \$ | 1 174 574 \$ |
| Immobilisations corporelles (annexe A) | | | |
| Ajouts | (234 000) \$ | (109 326) \$ | (131 939) \$ |
| Amortissement | 116 500 | 157 074 | 163 709 |
| Cessions | - | - | 2 000 |
| | (117 500) \$ | 47 748 \$ | 33 770 \$ |
| Ajouts de stocks destinés à l'utilisation | - \$ | (406 358) \$ | (454 502) \$ |
| Utilisation de stocks destinés à l'utilisation | - | 536 022 | 239 157 |
| Variation due aux charges payées d'avance | - | (3 578) | (300) |
| | - \$ | 126 086 \$ | (215 645) \$ |
| Variations des actifs financiers nets | 682 350 \$ | 1 084 464 \$ | 992 699 \$ |
| Actifs financiers nets, début de l'exercice | 9 922 632 | 9 922 632 | 8 929 933 |
| Actifs financiers nets, fin de l'exercice | 10 604 982 \$ | 11 007 096 \$ | 9 922 632 \$ |

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
 État consolidé des flux de trésorerie
 pour l'exercice clos le 31 mars

| | 2019 | 2018 |
|--|---------------------|---------------------|
| Encaisse provenant des (utilisé pour) activités d'exploitation | | |
| Montants reçus des clients | 3 615 950 \$ | 3 270 700 \$ |
| Contributions du gouvernement du Nunavut | 3 566 365 | 3 655 521 |
| Autres contributions | 82 853 | 53 644 |
| Dividendes perçus | 102 090 | 87 462 |
| Intérêts perçus | 98 642 | 61 170 |
| Flux de trésorerie versés aux fournisseurs | (2 774 075) | (2 980 392) |
| Flux de trésorerie versés aux employés | (2 474 244) | (2 341 175) |
| Autres dépenses liées aux activités d'exploitation et aux projets | (1 095 626) | (1 142 244) |
| Encaisse provenant des activités d'exploitation | 1 121 955 | 664 686 |
| Encaisse provenant (utilisé pour) des activités d'investissement | | |
| Rachat des investissements en capital de risque | 75 000 | - |
| Investissements en capital-risque | - | (311 500) |
| Encaisse provenant (utilisé pour) des activités d'investissement | 75 000 | (311 500) |
| Encaisse utilisé pour les activités d'investissement en immobilisations | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (109 326) | (131 939) |
| Produit de la vente d'immobilisations corporelles | - | 5 000 |
| Encaisse utilisé pour les activités d'investissement en immobilisations | (109 326) | (126 939) |
| Augmentation des espèces et quasi-espèces | 1 087 629 | 226 247 |
| Espèces et quasi-espèces, début d'exercice | 5 679 227 | 5 452 980 |
| Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice | 6 766 856 \$ | 5 679 227 \$ |

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

1 Pouvoirs et activités

a) Pouvoirs

La Société de développement du Nunavut (la Société ou SDN) est une société territoriale du gouvernement du Nunavut (le Gouvernement) mentionnée à l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut (LGFP) qui exerce ses activités conformément à la partie IX de la LGFP, à la Loi sur la Société de développement du Nunavut (la Loi) et la Loi sur les sociétés par actions du Nunavut.

En vertu de l'article 27 de la Loi et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), la Société et ses filiales sont exemptées des taxes et impôts prélevés par les corporations municipales, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement du Canada.

b) Activités

La Société investit directement dans des entreprises commerciales ou exploite lesdites entreprises conformément aux objectifs économiques du gouvernement par le biais d'investissements en capital de risque, de prêts et de subventions. Ces objectifs économiques sont de créer des emplois et des sources de revenus pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités, afin de stimuler la croissance des entreprises au Nunavut et de promouvoir la diversification et la stabilité économiques. La Société envisage de se départir de ses participations dans ses filiales une fois que celles-ci ont atteint un niveau de rentabilité durable. La Société vend également des biens, en majorité des produits artistiques et artisanaux, provenant de ses filiales et des collectivités du Nunavut, par l'intermédiaire de sa division des ventes.

En vertu des articles 16 et 17 de la Loi, la Société a ouvert des comptes appelés Fonds de subvention, Fonds d'investissement, Fonds de réserve (investissements), Fonds de capital-risque et Fonds de réserve (capital-risque). La Société doit également déposer au Fonds de réserve (investissements) une somme égale à 10 % de chaque investissement en capital ou capital de risque. La Société peut différer l'allocation de 10 % pour couvrir les dépenses de projets approuvés ou utiliser les fonds réserves pour d'autres investissements ou pour financer ses filiales et des investissements en capital de risque au moyen de prélèvements autorisés.

En vertu des articles 21, 22, 23 et 24 de la Loi, la Société a établi des directives d'investissement et de cession applicables aux sommes prélevées sur le Fonds de subvention, le Fonds d'investissement et le Fonds de capital-risque, et pour la fusion et la liquidation des investissements dans ses filiales. Les politiques et directives d'investissement actuelles, ainsi que les directives concernant la vente d'actions et autres intérêts ont été approuvées par le conseil d'administration le 24 juin 2010. Conformément à l'article 22 de la Loi, les directives concernant la vente des actions ou autres intérêts ont été approuvées par le Conseil de gestion financière du gouvernement le 25 novembre 2010.

c) Contributions gouvernementales

Conformément à l'article 25 de la Loi, la Société doit présenter chaque année à l'approbation du Conseil de gestion financière du gouvernement un plan d'entreprise, un budget de fonctionnement et un budget d'investissement en précisant les contributions demandées, avant le début de l'exercice. La Société reçoit les contributions du gouvernement du Nunavut, telles qu'établies dans son Budget principal des dépenses, et qui sont ajustées par l'affectation des crédits supplémentaires. Les contributions sont allouées à la discrétion du conseil d'administration pour l'acquisition d'investissements et de capital-risque, le financement du fonctionnement des filiales selon leurs besoins, le financement du siège social et des ventes, les contributions aux projets d'investissement dans les sociétés par actions, le remboursement des dépenses de développement d'entreprise et l'achat d'immobilisations pour la Société.

La Société et ses filiales sont tributaires économiquement des contributions gouvernementales pour leurs activités courantes.

1 Pouvoirs et activités (suite)

d) Budget

Les soldes budgétaires consolidés sont fournis aux fins de comparaison et proviennent du Budget principal des dépenses qui a été approuvé par le gouvernement du Nunavut et le conseil d'administration.

2 Principales conventions comptables

a) Méthode comptable

Les soldes budgétaires consolidés sont fournis aux fins de comparaison et proviennent du Budget principal des dépenses qui a été approuvé par le gouvernement du Nunavut et le conseil d'administration.

b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de la société mère, la Société de développement du Nunavut, et de ses filiales. La Société a le contrôle de chacune de ses huit filiales énumérées ci-dessous par le biais de sa participation dans leurs capitaux propres et d'autres indicateurs pertinents. Par conséquent, les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de chacune de ces huit filiales ont été entièrement consolidés ligne par ligne. Toutes les transactions et les soldes interentreprises ont été éliminés.

Le tableau qui suit fait état des investissements dans les filiales faisant partie du périmètre comptable :

| Investissements dans les filiales | Lieu | Pourcentage de participation | Date de constitution |
|-------------------------------------|---------------|------------------------------|----------------------|
| Viande et poisson | | | |
| Kivalliq Arctic Foods Ltd. | Rankin Inlet | 100% | 2 octobre 1992 |
| Kitikmeot Foods Ltd. | Cambridge Bay | 98% | 9 avril 1992 |
| Papiruaq Fisheries Ltd. | Whale Cove | 51% | 1er février 1993 |
| Artisanat | | | |
| Ivalu Ltd. | Rankin Inlet | 100% | 2 octobre 1992 |
| Jessie Oonark Ltd. | Baker Lake | 100% | 25 septembre 1991 |
| Kiluk Ltd. | Arviat | 100% | 3 avril 1996 |
| Taluq Designs Ltd. | Taloyoak | 51% | 12 avril 1995 |
| Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd. | Pangnirtung | 51% | 1er mars 1994 |

2 Principales conventions comptables (suite)

b) Principes of consolidation (cont'd)

La part des actionnaires sans contrôle dans Papiruaq Fisheries Ltd., Taluq Designs Ltd. et Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd. a été réduite à zéro par les pertes d'exploitation attribuables aux intérêts minoritaires. Ces pertes se limitent à la part des actionnaires sans contrôle dans le capital des filiales. Les excédents ainsi que toute autre perte revenant aux intérêts minoritaires sont attribués à la société mère exclusivement. Tout gain ultérieur sera pleinement attribué à la société mère jusqu'à ce que les pertes assumées relativement aux intérêts minoritaires aient été recouvrées. Au 31 mars 2019, le cumul des pertes d'exploitation applicables aux intérêts minoritaires des filiales énumérées ci-dessus s'établit à 698,924 \$ (31 mars 2018 – 715,066\$).

c) Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux NCCSP exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes pour l'exercice visé. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours des exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers consolidés. Cependant, au moment de leur préparation, la direction considère que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables.

Les éléments les plus importants exigeant une estimation de la direction sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour créances douteuses et la provision visant à réduire les stocks destinés à l'utilisation et à la revente à leur valeur estimative de réalisation nette. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

d) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces comprennent les soldes bancaires nets de chèques en circulation et les dépôts à court terme, très liquides, aisément convertibles en espèces et qui viennent généralement à échéance au plus tard 180 jours après la date d'acquisition.

e) Débiteurs

Les débiteurs sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de la réalisation nette. Si nécessaire, des provisions pour moins-value sont inscrites en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers consolidés, y compris les événements passés et les conditions actuelles.

f) Stocks

Les stocks destinés à la revente incluent les produits finis artistiques ou artisanaux et les produits de viande et de poisson, évalués au plus faible de leur coût ou de la valeur estimative de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût pour les produits uniques en leur genre (comme les sculptures) a été déterminé en fonction du coût de production actuel, qui inclut la main-d'oeuvre, les matières brutes et les frais généraux.

Les stocks destinés à l'utilisation comprennent les matières premières des produits artistiques et artisanaux, les produits de base de viande et poisson et les produits en cours, ainsi que les matériaux d'emballages et les fournitures et sont évalués au plus faible du coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

2 Principales conventions comptables (suite)

g) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille représentent les investissements dans une organisation qui ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société et sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Ces placements sont normalement sous forme de titres de participation ou de titres de créance dans l'entité détenue. Lorsqu'un placement de portefeuille subit une moins-value durable, sa valeur comptable doit être réduite pour tenir compte de cette moins-value, qui est incluse dans l'état des résultats et l'excédent accumulé. Les revenus de dividendes sont constatés au moment de leur déclaration et les gains et pertes sur les ventes des placements de portefeuille sont constatés une fois qu'ils sont réalisés.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers dont la durée de vie utile excède la durée d'un exercice financier et dont l'utilisation est prévue sur une base continue aux fins de la prestation des services de la Société. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et les immobilisations contribuées sont comptabilisées à leur juste valeur ou à une valeur théorique si la juste valeur ne peut être déterminée.

Les immobilisations corporelles comprennent les immeubles, les améliorations locatives, le matériel roulant, les équipements, le mobilier et le matériel de bureau et le matériel informatique et sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Une fois mis en service, ils sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à l'exception des améliorations locatives, qui sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile et la durée de location du bail.

Les taux d'amortissement suivants sont utilisés :

| Catégorie d'actif | Période d'amortissement |
|--------------------------------|-------------------------|
| Immeubles | 10 - 20 ans |
| Améliorations locatives | 5 - 10 ans |
| Équipements | 5 ans |
| Matériel roulant | 5 ans |
| Mobilier et matériel de bureau | 5 - 10 ans |
| Matériel informatique | 1 - 3 ans |

Les immobilisations corporelles en construction ou en développement sont comptabilisées à titre de travaux en cours sans amortissement jusqu'à l'exercice duquel l'immobilisation est mise en service. Le coût des permis est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont obtenus.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus aux habiletés de la Société à fournir des biens et des services ou que la valeur des revenus économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle vaut moins que la valeur comptable, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit afin de refléter le déclin de la valeur de l'actif.

i) Passif au titre des avantages sociaux futurs

Indemnités de départ et de relogement

Les employés de la Société ne constituent pas des employés de la fonction publique au sens de la Loi sur la fonction publique.

Selon leurs conditions d'emploi et leur ancienneté, les employés sont admissibles à des indemnités de départ selon leurs années de service. Ces avantages sont versés au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès de l'employé. Le passif estimatif et les frais connexes associés aux avantages sociaux sont constatés au fur et à mesure que les employés les gagnent, et leur calcul s'appuie sur les meilleures hypothèses et estimations de la direction.

Les prestations de départ sont enregistrées quand la Société ne peut plus retirer son offre de licenciement.

La Société fournit à ses employés une aide financière pour leur déménagement ou celui de leurs personnes à charge, ainsi que leurs effets personnels, lorsque ceux-ci démissionnent ou partent à la retraite, et qu'ils confirment leur intention de quitter la collectivité de leur lieu de travail pour retourner à leur lieu de nomination. Le coût prévu est comptabilisé dans la période de retrait de l'employé de la collectivité où il travaille lorsque celui-ci quitte son emploi ou prend sa retraite.

2 Principales conventions comptables (suite)

i) Passifs au titre des avantages sociaux futurs (suite)

Contributions à un régime enregistré d'épargne-retraite

La Société verse des cotisations pour le compte de ses employés à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, jusqu'à concurrence du plafond prescrit. Les cotisations ne sont pas obligatoires pour les employés. Ces cotisations représentent l'ensemble des obligations de la Société. Elles sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé comme frais de vente et d'administration et sont incluses dans les salaires et avantages sociaux à l'annexe D.

j) Contributions gouvernementales

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés à titre de revenu lorsque le financement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont remplies, sauf dans la mesure où les conditions de financement donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Dans ce dernier cas, les transferts sont comptabilisés comme produits reportés.

k) Revenus

Les revenus sont constatés et comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice au cours de l'exercice où les opérations ou les événements produisent des revenus et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

l) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société sont composés des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des placements de portefeuille, des créditeurs et des charges à payer.

Les instruments financiers sont classés par catégories d'actifs financiers et de passifs financiers. Les bases de mesure des instruments financiers de la Société en date du 31 mars 2019 sont les suivantes :

| Actifs financiers | Base de mesure |
|-------------------------------|-----------------------|
| Espèces et quasi-espèces | Coût |
| Débiteurs | Coût |
| Placements de portefeuille | Coût |
| Passifs financiers | Base de mesure |
| Créditeurs et charges à payer | Coût |

Tous les actifs financiers sont testés chaque année pour une moins-value. Lorsque les actifs financiers font l'objet d'une perte de valeur, celle-ci est enregistrée dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé. Une moins-value qui a été enregistrée ou a fait l'objet d'une radiation n'est pas renversée suite à une augmentation de valeur.

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou l'émission d'un actif financier ou d'un passif. Ces coûts sont ajoutés à la valeur reportée des éléments dans la catégorie des coûts ou des coûts après amortissement lors de leur constatation initiale.

2 Principales conventions comptables (suite)

m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

La Société est apparentée au regard de la propriété en commun, à tous les ministères et sociétés territoriales du gouvernement du Nunavut. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie donnée et négociée entre les parties apparentées.

La Société reçoit sans frais une assurance du gouvernement du Nunavut, qui n'est pas comptabilisée dans ces états financiers consolidés, en raison du montant qui est négligeable.

Autres opérations entre apparentés

D'autres apparentés comprennent les personnes qui sont parmi les principaux dirigeants ou les proches parents de ces personnes, ainsi que les entités soumises au contrôle exclusif ou partagé d'un des principaux dirigeants ou d'un proche parent de l'un d'eux. Les principaux dirigeants sont des individus ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

Les opérations avec les apparentés, autres que les opérations interentités sont enregistrées à la valeur d'échange. Ces opérations avec des entités se font dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales.

n) Information sectorielle

La SDN compte deux secteurs opérationnels, viande et poisson, et artisanat. Ces secteurs sont composés des filiales dont les activités primaires sont principalement reliées aux catégories qui leur ont été assignées. Aux fins de la présentation de données sectorielles, des informations sommaires sont fournies aux annexes B, C et D, sous les mêmes catégories assignées aux filiales à la note 2(b).

o) Changements aux normes comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié de nouvelles normes comptables en vigueur pour les exercices débutant à compter du 1er avril 2018.

Par conséquent, la Société a adopté les nouvelles normes comptables sur les opérations de restructuration (SP 3430) de manière prospective. Cette nouvelle section établit des normes sur la manière de comptabiliser et de déclarer les opérations de restructuration en 2018-2019.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence financière sur les états financiers consolidés de la Société pour 2018-2019.

3 Espèces et quasi-espèces

| | 31 mars 2019 | 31 mars 2018 |
|------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Espèces détenues par : | | |
| Société mère | 5 531 115 \$ | 4 882 534 \$ |
| Filiales | 1 135 741 | 696 693 |
| Dépôts à court terme | <u>100 000</u> | <u>100 000</u> |
| | <u>6 766 856 \$</u> | <u>5 679 227 \$</u> |

Les espèces détenues par la société mère sont ajoutées aux excédents de trésorerie du gouvernement. Des retraits sont possibles à tout moment et ne sont pas limités par la date d'échéance des investissements du gouvernement. Les espèces détenues dans le compte bancaire d'exploitation et le compte de fonds de la société mère accumulent des intérêts à des taux variant entre 1,25 % et 1,75 % (2018 – 0,5 % et 1 %) par année sur la moyenne quotidienne des soldes créditeurs quotidiens à la fermeture. Un revenu de placement net de 101 977 \$ (2018 – 64 260 \$) est inclus dans les intérêts et autres revenus.

Au 31 mars 2019 Kivalliq Arctic Foods Ltd détient un dépôt à court terme composé de certificats de placement garantis (CPG) à taux fixe non rachetables de la RBC Banque Royale d'une valeur de 100 000 \$ (2018 – 100 000 \$) assorti d'un taux d'intérêt de 0,2 % (2018 – 0,2 %) par année et arriveront à échéance durant l'exercice 2020.

Les espèces détenues par la société mère comprennent les soldes de fonds et de réserves suivants :

| | 31 mars 2019 | 31 mars 2018 |
|-----------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Fonds d'investissement en capital | 1 154 141 \$ | 1 037 640 \$ |
| Fond de réserve (investissements) | 498 685 | 488 366 |
| Fonds de subvention | 189 000 | 189 000 |
| Fonds de capital-risque | 2 354 817 | 1 900 227 |
| Fonds de réserve (capital-risque) | <u>146 150</u> | <u>153 650</u> |
| Total des fonds | <u>4 342 793 \$</u> | <u>3 768 883 \$</u> |

4 Débiteurs

| | 31 mars 2019 | 31 mars 2018 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Apparentés | | |
| Gouvernement du Nunavut - Ministères | 102 781 \$ | 38 123 \$ |
| Actionnaires sans contrôle | <u>9 501</u> | <u>23 352</u> |
| | 112 282 \$ | 61 475 \$ |
| Tierces parties | <u>989 736</u> | <u>860 473</u> |
| Total des débiteurs | \$1 102 018 \$ | \$921 948 \$ |
| Moins : provision pour créances douteuses | <u>(216 451)</u> | <u>(113 328)</u> |
| Débiteurs nets | <u>885 567 \$</u> | <u>808 620 \$</u> |

Durant l'exercice 191 092 \$ (2018 - 104 043 \$ de provisions pour créances douteuses est liées aux débiteurs des tierces parties. Au cours de l'exercice 7 275 \$ (2018 - \$1 639 \$) a été radié nécessitant une divulgation en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques.

5 Stocks

a) Destinés à la revente

| | 31 mars 2019 | 31 mars 2018 |
|----------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Artisanat | 2 560 972 \$ | 2 411 886 \$ |
| Viande et poissonw | <u>81 539</u> | <u>136 959</u> |
| Total des stocks pour la revente | <u>2 642 511 \$</u> | <u>2 548 845 \$</u> |

Au cours de l'exercice, des stocks de 19 562 \$ (8 353 \$ en 2018) ont été radiés ou réduits, ce qui nécessite une divulgation en vertu de la Loi du Nunavut sur l'administration financière.

b) Destinés à l'utilisation

| | 31 mars 2019 | 31 mars 2018 |
|--|--------------------------|----------------------------|
| Matières premières et produits en cours | | |
| Artisanat | 83 880 \$ | 150 126 \$ |
| Viande et poisson | <u>770 815</u> | <u>801 959</u> |
| | 854 695 \$ | 952 085 \$ |
| Matériel d'emballage | | |
| Artisanat | 17 800 \$ | 29 662 \$ |
| Viande et poisson | <u>80 375</u> | <u>100 787</u> |
| | 98 175 \$ | 130 449 \$ |
| Total des stocks destinés à l'utilisation | <u>952 870 \$</u> | <u>1 082 534 \$</u> |

6 Placements de portefeuille

| | 31 mars 2019 | 31 mars 2018 |
|--|----------------------------|----------------------------|
| Total des stocks pour la revente - | | |
| · Tukumaaq Suites Inc. | 400 000 \$ | 475 000 \$ |
| · Sudliq Developments Ltd. | 375 000 | 375 000 |
| · Arctic UAV Inc. | 300 000 | 300 000 |
| · Arctic Fisheries Alliance Limited Partnership. | 250 000 | 250 000 |
| · NunaVet Animal Hospital Inc. | 126 000 | 126 000 |
| · CHOU Consulting and Development Inc. | <u>125 000</u> | <u>125 000</u> |
| | <u>1 576 500 \$</u> | <u>1 651 500 \$</u> |

6 Portfolio investments (cont'd)

Tukumaaq Suites Inc. (TSI)

In March 2019, TSI (Clyde River) bought back (redeemed) \$75,000 of their preferred shares, out of \$475,000 preferred shares held by the Corporation. The Corporation is a registered holder of remaining 400 Class A non-voting preferred shares in TSI. The rights of these shares are governed by a Unanimous Shareholders Agreement and a Share Subscription Agreement between TSI, Ilisaqsivik Society and the Corporation. The Corporation is entitled to receive a fixed cumulative preferential distribution of 6.5% per annum, which shall accrue daily, compound annually and be payable in arrears by TSI to the Corporation annually. The shares are redeemable in March 2024.

Sudliq Developments Ltd. (SDL)

La Société est également détentrice inscrite de 375 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie E dans SDL. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions entre SDL, Louie Bruce et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Les actions sont rachetables en mars 2020.

Arctic UAV Inc. (UAV)

La Société est détentrice inscrite de 300 actions privilégiées de société en commandite de catégorie D dans AFL. Les droits au porteur de telles actions sont régis par un contrat de société conclu entre Masiliit Corporation à titre de commandité et les commanditaires. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie D s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la Société pour la société en commandite le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les actions sont rachetables en mars 2022.

Arctic Fishery Alliance Limited Partnership (AFL)

La Société est détentrice inscrite de 250 actions privilégiées de société en commandite de catégorie D dans AFL. Les droits au porteur de telles actions sont régis par un contrat de société conclu entre Masiliit Corporation à titre de commandité et les commanditaires. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,25 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie D s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la Société pour la société en commandite le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les actions sont rachetables en mars 2020.

NunaVet Animal Hospital Inc. (NAHI)

La Société est également détentrice inscrite de 126 500 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans NAHI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions entre NAHI, Atugtuarvik Corporation, Leia Cunningham et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Les actions 115 000 sont rachetables en mars 2021, et les actions 11 500 sont rachetables en mars 2022.

CHOU Consulting and Development Inc. (CHOU)

La Société est également une détentrice enregistrée de 125 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans CHOU. Les droits au porteur de ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription entre CHOU, Amanda Doiron et Stuart Rostant, et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution cumulative à taux préférentiel fixe de 6,0 % par année. Les actions sont rachetables en mars 2022.

7 Créditeurs et charges à payer

| | 31 mars 2019 | 31 mars 2018 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Créditeurs et charges à payer | | |
| Apparentés - Gouvernement du Nunavut | | |
| Ministères | 64 048 \$ | 29 260 \$ |
| Entreprises territoriales | 62 355 | 57 551 |
| Division des produits pétroliers | 16 699 | 53 810 |
| Apparentés - Actionnaires sans contrôle | <u>25 781</u> | <u>25 917</u> |
| | 168 883 | 166 538 |
| Créditeurs et charges à payer à des tierces parties | 270 946 | 248 010 |
| Indemnité de congé annuel et heures compensatoires | <u>194 837</u> | <u>153 252</u> |
| Total des créditeurs et charges à payer | <u>634 666 \$</u> | <u>567 800 \$</u> |

Tous les montants ci-dessous ne portent pas d'intérêts et ont des conditions de paiement normales.

8 Passifs au titre des avantages sociaux futurs

La Société offre des indemnités de départ à ses employés qui y ont droit. Les conditions d'emploi prévoient que la plupart des employés comptant plus d'une année de service continu et ayant atteint l'âge de 55 ans sont admissibles aux indemnités de départ, selon leurs années de service et leur salaire au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès. Les indemnités maximales d'un employé représentent de 30 à 72 semaines de salaire, selon l'employé admissible. Ces indemnités ne sont pas préalablement capitalisées et par conséquent, ne comporte pas d'actifs, ce qui entraîne un déficit du régime égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les passifs pour ses avantages sociaux sont comme suit :

| | 2019 | 2018 |
|--|--------------------------|----------------------------|
| Passifs au titre des avantages sociaux futurs, début de l'exercice | 197 760 \$ | 183 527 \$ |
| Coût pour l'exercice | <u>31 912</u> | <u>14 223</u> |
| Passifs au titre des avantages sociaux futurs, fin de l'exercice | <u>229 672 \$</u> | <u>\$197 760 \$</u> |

9 Contributions gouvernementales

| | 2019 | 2018 |
|---|----------------------------|----------------------------|
| Paiements de subvention du gouvernement du Nunavut | | |
| Aux fins de fonctionnement | 2 858 000 \$ | 2 858 000 \$ |
| Aux fins d'investissement | 230 000 | 190 000 |
| Aux fins de capital de risque | <u>270 000</u> | <u>270 000</u> |
| | <u>3 358 000 \$</u> | <u>3 358 000 \$</u> |
| Autres contributions du gouvernement du Nunavut | | |
| Autres contributions directes aux filiales | <u>238 503</u> | <u>169 747</u> |
| | <u>3 596 503 \$</u> | <u>3 527 747 \$</u> |

10 Instruments financiers

Gestion du risque

La direction de la Société définit les éléments du risque, élabore des systèmes et des processus pour identifier mesurer et gérer le risque. Elle présente son rapport sur la gestion du risque au conseil d'administration annuellement pour en obtenir son approbation. Un processus de gestion du risque visant à comprendre, identifier, évaluer et atténuer les risques, surveiller les contrôles et communiquer les résultats a été établi et fait l'objet d'une révision annuelle.

Aucun changement du niveau de risque ne s'est produit depuis l'exercice précédent et aucune modification n'a été apportée aux pratiques de gestion du risque utilisées.

La Société est exposée aux risques suivants en raison des instruments financiers qu'elle détient :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit par ses dépôts en espèces et quasi-espèces auprès d'institutions financières, à la vente de produits aux clients donnant lieu à des débiteurs, et aux investissements dans les entreprises commerciales par l'achat d'actions.

Pour les espèces et quasi-espèces déposés dans des comptes portant intérêt, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. Le risque associé aux espèces et quasi-espèces est considérablement réduit en s'assurant que les actifs financiers sont placés auprès d'institutions financières bien capitalisées. Au 31 mars 2019, il n'y avait aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par type de dépôt ou d'institution.

En ce qui a trait aux débiteurs, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque en lien avec les débiteurs est directement influencée par la capacité des clients à respecter leurs engagements. Cette capacité dépend entre autres de l'exposition des clients aux fluctuations de l'économie du Nunavut. Pour atténuer ce risque, la Société effectue un suivi régulier de ses débiteurs.

Au 31 mars 2019, le classement par échéance des débiteurs est le suivant :

| | 31 mars 2019 | 31 mars 2018 |
|----------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Courant | 154 092 \$ | 202 146 \$ |
| 31 à 60 jours | 39 185 | 64 004 |
| 61 à 90 jours | 35 282 | 23 764 |
| Plus de 90 jours | 657 008 | 518 706 |
| Total des débiteurs | <u>885 567</u> \$ | <u>808 620</u> \$ |

En ce qui concerne les débiteurs en souffrance mais non douteux, à la lumière des antécédents en matière de crédit et des cotes de solvabilité, rien n'indique que les clients ne pourront pas s'acquitter de leurs obligations. Au 31 mars 2019, on n'observait aucune concentration du risque de crédit selon le type de client ou de lieu. Il semble plutôt que le risque couru soit principalement fonction des caractéristiques individuelles des clients.

La Société utilise un compte de provision pour pallier aux éventuelles pertes de crédit attribuables aux débiteurs. Le mouvement dans le compte de provision durant l'exercice était le suivant :

| | Mar 31, 2019 | Mar 31, 2018 |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Solde au début de l'exercice | 113 328 \$ | 105 984 \$ |
| Radiations et dépréciations durant l'exercice | 110 398 | 8 983 |
| Allocations supplémentaires faites pendant l'année | (7 275) | (1 639) |
| Solde à la fin de l'exercice | <u>216 451</u> \$ | <u>113 328</u> \$ |

10 Instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Pour les placements de portefeuille, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière.

L'exposition au risque liée aux placements de portefeuille est directement influencée par la capacité des entités détenues à respecter leurs engagements. Cette capacité est influencée entre autres, par l'exposition des entités détenues aux fluctuations de l'économie du Nunavut et des dividendes sur actions privilégiées non déclarés. De plus, la Société a établi des directives précises à respecter avant d'investir dans une filiale. La Société passe également régulièrement en revue les pratiques des entités détenues une fois l'investissement fait, et peut parfois céder ses intérêts pour réduire davantage les risques de pertes importantes liées à ses investissements.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché.

Kivalliq Arctic Foods Ltd. a une marge de crédit d'exploitation de 420 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,25 %. La marge de crédit est couverte par une garantie et une cession de priorité signée par la société mère. Au 31 mars 2019, aucun prélèvement n'a été effectué (2018 – nil).

Kitikmeot Foods Ltd. a une facilité de crédit de 22 000 \$ portant intérêt au taux établi au moment du prélèvement. Elle possède également une marge de crédit d'exploitation de 200 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %. La marge de crédit est couverte par une garantie et une cession de priorité signée par la société mère. Au 31 mars 2019, aucun prélèvement n'a été effectué (2018 – nil).

La Société est exposée à ce risque à travers son prêt bancaire d'exploitation, puisque toute variation du taux d'intérêt se répercutera sur sa charge d'intérêts. Pour atténuer le risque de taux d'intérêt, la Société maintient son prêt bancaire d'exploitation au minimum.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à l'échéance. La Société est exposée au risque de liquidité sur ses passifs financiers (créanciers et charges à payer). La Société gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions et la trésorerie actuelle et prévisionnelle pour s'assurer de conserver suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités. Les passifs financiers de la Société arriveront à échéance dans moins d'un an.

La Société ne prévoit aucune difficulté à faire face à ses obligations futures en lien avec ses passifs financiers. La Société estime qu'elle a accès à un capital suffisant par l'entremise des flux de trésorerie générés à l'interne, l'aide du financement public et les sources externes, y compris les facilités d'emprunt permettant de répondre aux prévisions de dépenses pour l'exercice en cours.

11 Obligations contractuelles

La Société a conclu un contrat de location-exploitation à long terme pour la location de ses bureaux et d'un espace de vente. Les versements minimums futurs par exercice financier sont les suivants :

| | |
|------|-----------|
| 2020 | 88 392 \$ |
| 2021 | 89 424 |
| 2022 | 89 940 |
| 2023 | 29 980 |

297 736 \$

« Kitikmeot Foods Ltd. », une entreprise filiale de la Société de développement du Nunavut, a un contrat de location à long terme pour un terrain comprenant une usine de transformation de la viande, une usine de transformation du poisson ainsi qu'une maison du personnel avec le hameau de Cambridge Bay. Les paiements minimaux futurs par exercice financier sont exigibles comme suit :

| | |
|------|--------------|
| 2020 | 2 496 \$ |
| 2021 | 2 496 |
| 2022 | 2 496 |
| 2023 | 2 496 |
| 2024 | <u>2 496</u> |

12 480 \$

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| Et ensuite, à chaque année | <u>2 496 \$</u> |
|-------------------------------|-----------------|

12 Droits contractuels

La Société a le droit de recevoir des distributions préférentielles cumulatives fixes de son portfolio d'investissements. Les droits contractuels de la Société pour ses actifs futurs dans le respect des six investissements en capital de risque sont comme suit :

| | |
|------|---------------|
| 2020 | 97 215 \$ |
| 2021 | 55 590 |
| 2022 | 55 590 |
| 2023 | 26 000 |
| 2024 | <u>26 000</u> |

260 395 \$

« Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd. », (UAC), a signé un contrat avec « Pangnirtung Post Office dealership » et « QINIQ 4G-Community Service Provider » (4G-CSP) à Pangnirtung.

L'entente pour une concession de bureau de poste intervenue entre UAC et Postes Canada, concerne les opérations du comptoir postal de Pangnirtung. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin. L'entente de 4G-CSP est conclue entre UAC et SSI Micro Ltd (SSI). UAC agit en tant qu'agent de SSI à Pangnirtung et les revenus tirés du contrat comprennent des honoraires mensuels et plusieurs redevances sur les services.

Une estimation des droits contractuels pour les actifs futurs pouvant être tirés de UAC ne peut être déterminée avec exactitude, car elles sont fondées sur divers facteurs tels que l'utilisation mensuelle et le niveau de service

13 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'année en court.

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des immobilisations corporelles pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe A

| | Immeubles | Équipement | Améliorations locatives | Mobilier et matériel de bureau | Matériel informatique | Matériel roulant | 2019 Total | 2018 Total |
|---|--------------|--------------|----------------------------|--------------------------------------|--------------------------|---------------------|---------------|---------------|
| Coût des immobilisations corporelles | | | | | | | | |
| Solde d'ouverture | 7 447 384 \$ | 2 112 679 \$ | 656 564 \$ | 421 034 \$ | 178 525 \$ | 219 843 \$ | 11 036 029 \$ | 11 087 803 \$ |
| Ajouts | 34 582 | 28 491 | 16 850 | 21 614 | 7 789 | - | 109 326 | 131 939 |
| Cessions/ radiations | - | - | - | - | - | - | - | (183 713) |
| Solde de fermeture | 7 481 966 | 2 141 170 | 673 414 | 442 648 | 186 314 | 219 843 | 11 145 355 | 11 036 029 |
| Amortissement accumulé | | | | | | | | |
| Solde d'ouverture | (6 586 795) | (2 044 044) | (605 154) | (389 819) | (172 333) | (204 069) | (10 002 214) | (10 020 218) |
| Cessions/ radiations | (62 048) | (19 757) | (11 363) | - | (2 523) | - | (95 691) | (102 801) |
| Amortissement alloué au coût des produits vendus | (26 582) | (2 176) | (10 566) | (7 794) | (4 642) | (9 623) | (61 383) | (60 907) |
| Amortissement alloué aux frais de vente et d'administration | - | - | - | - | - | - | - | 181 712 |
| Solde de fermeture | (6 675 425) | (2 065 977) | (627 083) | (397 613) | (179 498) | (213 692) | (10 159 288) | (10 002 214) |
| Valeur comptable nette | 806 541 \$ | 75 193 \$ | 46 331 \$ | 45 035 \$ | 6 816 \$ | 6 151 \$ | 986 067 \$ | 1 033 815 \$ |

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des ventes pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe B

| | Artisanat | Viande et poisson | Résultats 2019 | Résultats 2018 |
|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Ventes | | | | |
| Artisanat | 2 215 240 \$ | \$ - | 2 215 240 \$ | 2 151 226 \$ |
| Viande et poisson | 63 324 | 1 421 861 | 1 485 185 | 1 216 238 |
| Frais de gestion | - | 25 327 | 25 327 | 4 218 |
| Fournitures | 3 164 | - | 3 164 | 3 609 |
| Cuir de boeuf musqué | - | - | - | 3 890 |
| †Total | 2 281 728 \$ | 1 447 188 \$ | 3 728 916 \$ | 3 379 181 \$ |

Ventes - Par catégorie de clients

| | | | | |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Gouvernement du Nunavut - Ministères | 30 392 | 61 222 | 91 614 | 97 359 |
| Division des produits pétroliers | 646 | - | 646 | - |
| Administration scolaire de district | 9 108 | 27 005 | 36 113 | - |
| Collège de l'Arctique du Nunavut | 4 363 | 2 963 | 7 326 | - |
| Actionnaires sans contrôle | - | 88 253 | 88 253 | 89 132 |
| Tierces parties | 2 237 219 | 1 267 745 | 3 504 964 | 3 192 690 |
| Total | 2 281 728 \$ | 1 447 188 \$ | 3 728 916 \$ | 3 379 181 \$ |

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des coûts des produits vendus pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe C

| | Artisanat | Viande et poisson | Résultats 2019 | Résultats 2018 |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Coût des produits vendus | | | | |
| Stocks d'ouverture | 2 591 672 \$ | 1 039 707 \$ | 3 631 379 \$ | 3 038 809 \$ |
| Achats | | | | |
| Gouvernement du Nunavut - Ministères | 6 360 | 3 200 | 9 560 | 11 552 |
| Tierces parties | 1 421 167 | 335 467 | 1 756 634 | 1 952 537 |
| Main-d'oeuvre directe | 397 736 | 358 793 | 756 529 | 775 993 |
| Services publics | | | | |
| Gouvernement du Nunavut - Sociétés territoriales | 48 352 | 286 803 | 335 155 | 299 446 |
| Division des produits pétroliers | 54 111 | 70 753 | 124 864 | 101 646 |
| Transport et emballage | 88 101 | 285 832 | 373 933 | 355 699 |
| Commissions | 103 965 | - | 103 965 | 131 378 |
| Charges d'amortissement des | 21 100 | 74 591 | 95 691 | 102 802 |
| Salubrité des aliments et productivité | - | 13 238 | 13 238 | 10 399 |
| Radiations et dépréciations des stocks | 19 562 | - | 19 562 | 8 353 |
| Réparation et développement de produits | 9 175 | - | 9 175 | 15 230 |
| Stocks de clôture | (2 662 653) | (932 729) | (3 595 382) | (3 631 379) |
| Total | 2 098 648 \$ | 1 535 655 \$ | 3 634 303 \$ | 3 172 465 \$ |

Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice en cours.

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des frais de vente et d'administration pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe D

| | Artisanat | Viande et poisson | Résultats 2019 | Résultats 2018 |
|---|---------------------|-------------------|---------------------|---------------------|
| Frais de vente et d'administration | | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 1 506 969 \$ | 246 854 \$ | 1 753 823 \$ | 1 628 218 \$ |
| Dépenses de projet - formation de couturière, formation OTJ | | | | |
| Promotion des arts, recherche dans le secteur de la santé et banque alimentaire | 178 737 | 42 087 | 220 824 | 130 262 |
| Déplacements | 147 460 | 19 629 | 167 089 | 200 096 |
| Fournitures de bureau | 115 414 | 16 299 | 131 713 | 136 040 |
| Dépenses du conseil d'administration | 124 338 | - | 124 338 | 121 306 |
| Créances irrécouvrables | 48 153 | 62 245 | 110 398 | 8 983 |
| Publicité et promotion | 107 328 | 761 | 108 089 | 104 626 |
| Honoraires professionnelles | 72 919 | 32 132 | 105 051 | 114 744 |
| Réparation et entretien | 40 330 | 53 629 | 93 959 | 104 061 |
| Loyer | 93 522 | - | 93 522 | 89 255 |
| Frais et intérêts bancaires | 51 489 | 20 795 | 72 284 | 62 341 |
| Téléphone et services publics | 56 720 | 11 871 | 68 591 | 56 301 |
| Amortissement sur TCA | 33 048 | 28 335 | 61 383 | 60 907 |
| Dépenses de formation | 24 778 | - | 24 778 | 4 133 |
| Services | | | | |
| Division des produits pétroliers | 10 039 | - | 10 039 | 8 916 |
| Gouv. du Nunavut - Sociétés territoriales | 8 423 | - | 8 423 | 6 925 |
| Traduction | 18 245 | - | 18 245 | 19 269 |
| Assurances | 14 363 | - | 14 363 | 13 428 |
| Licences et contrats de location | 2 657 | 7 429 | 10 086 | 17 581 |
| Frais juridiques | 10 431 | - | 10 431 | 1 856 |
| Dépenses d'automobile | - | 9 724 | 9 724 | 19 293 |
| Frais d'échantillonnage du ministère des Pêches et des Océans | - | 7 000 | 7 000 | 5 900 |
| Divers | 2 507 | - | 2 507 | 1 233 |
| Fret et courrier | 2 054 | - | 2 054 | 7 430 |
| Total | 2 669 924 \$ | 558 790 \$ | 3 228 714 \$ | 2 932 605 \$ |

